

Tétanos : votre cheval est-il bien protégé ?

Octobre 2016

Véronique Duval, DMV, IPSAV

EN RÉSUMÉ

- Le téτανos est une maladie pouvant être mortelle à laquelle les chevaux sont particulièrement sensibles
- Toute plaie suffisamment profonde peut exposer un cheval au téτανos
- La vaccination annuelle est efficace, sécuritaire et peu dispendieuse

LE TÉTANOS ET LES CHEVAUX

Le téτανos est une maladie neurologique grave qui se caractérise par une contraction musculaire continue, affectant l'ensemble de la musculature. Les muscles de la respiration et le cœur peuvent être atteints par la maladie, menant éventuellement à la mort de l'animal.

La maladie est causée par une toxine issue d'une bactérie, *Clostridium tetani*. Cette bactérie se retrouve partout dans l'environnement, et non pas seulement sur les clous rouillés, comme le veut la croyance populaire. Suite à une plaie, la bactérie entre dans l'organisme y produit sa toxine, à laquelle les chevaux sont particulièrement sensibles. La paralysie musculaire s'en suit. Une fois la maladie déclarée, il est souvent difficile de la traiter.

N'importe quelle plaie suffisamment profonde peut permettre l'entrée de la bactérie et ce, dans n'importe quel environnement. Une toute petite plaie ou même un abcès de pied sont suffisants pour permettre le développement de la maladie. Dans certains cas, on ne trouve même pas la plaie responsable de l'entrée de la bactérie.

COMMENT PRÉVENIR LE TÉTANOS ?

La vaccination annuelle est le moyen le plus efficace pour protéger votre cheval contre le téτανos. Il s'agit d'un vaccin peu dispendieux, efficace et très sécuritaire. La vaccination contre cette maladie potentiellement mortelle est recommandée chez tous les chevaux, peu importe leur occupation ou leur âge. Elle est exigée lorsqu'un cheval doit subir une intervention chirurgicale, notamment une castration. Plusieurs vaccins permettent de protéger le cheval à la fois contre le téτανos, mais également contre d'autres maladies graves, notamment le virus du Nil et l'encéphalite équine.

Cela va de soi, en réduisant les risques de blessures, on contribue à réduire le risque de développement de la maladie. Fournissez en tout temps un environnement sécuritaire aux chevaux. Évitez de retarder la réparation des clôtures, des abris ou d'autres structures comportant des éléments coupants ou tranchants sur lesquels les chevaux pourraient se blesser. Attention, ceci ne remplace toutefois pas les bienfaits de la vaccination.

En cas de plaie, il est toujours préférable de contacter votre vétérinaire. En plus d'apporter les soins qui s'appliquent, ce dernier pourra déterminer si votre cheval nécessite un rappel de vaccination ou une antitoxine.



SERVICE VÉTÉRINAIRE AMBULATOIRE ÉQUIN
DRE VÉRONIQUE DUVAL

(514) 312-6885

www.monveterinaireequin.com
CP 35 Joliette (Qc) J6E 3Z3